

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 79 (1952)  
**Heft:** 2

**Artikel:** Découvrir ce qui est nôtre ! : miettes du pays  
**Autor:** Landry, C.-F.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-228020>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Découvrir ce qui est nôtre !

# Miettes du pays

par C.-F. Landry.

Je trouve dans le *Manuel du Voyageur en Suisse*, Paris 1836, sous la rubrique Lausanne, un petit article :

« LANGUE : le français est généralement en usage dans le canton, c'est-à-dire dans les villes ; les paysans parlent un patois presque inintelligible. La plupart des mots sont dérivés du latin, quelques-uns du grec, du celtique. M. de Walsh en a trouvé qui appartiennent au patois bourguignon. »

Et voilà.

Au petit ton de mépris près, vous remarquerez que cette définition du patois vaudois pourrait être les lettres de noblesse du français de France, dont les mots dérivent, me semble-t-il, aussi du latin, du grec, et des patois des douze provinces.

J'ai trouvé, bien ailleurs, ce beau cri de foire, qui était le cri d'ouverture de la foire à Lausanne :

*La feyriz vous fait-on cria,  
Se larron il est trouva,  
Ie sera pendu et exerpa.*

Quel beau vocable que ce dernier mot ! Qui vient du grec, et qui veut dire : il sera *retiré* (retranché de la communauté ; supprimé).

Et puis, la Bourgogne n'est pas un pays à dédaigner. Nous sont venus de là deux ou trois bonnes choses, les moines défricheurs, les plants de vigne, et très probablement ce « Lion d'Or » qui fut la plus célèbre auberge de la rue de Bourg. Nos « Croix Blanches » signifiaient la croix de Savoie ; ce lion

d'or est, n'en doutons pas, le grand lion de Bourgogne. D'autant qu'en cette auberge, dites alors *hospitium Leonis in Burgos*, hôtel du Lion en Bourg, Charles-le-Téméraire aurait été soigné, avant sa revue des Plaines du Loup, donc à peu de jours de Morat.

Un mot plus curieux, c'est le mot *Théla*, qui a l'air fichtrement gréco-oriental et qui me paraît être de la pure fantaisie de greffier latin, qui, froissé d'avoir à mettre un vocable patois dans un acte, l'aura orné d'un — h — de gloire.

Théla, c'est le vieux nom du Talent, l'honnête Talent du Jorat.

Sur quoi finit par être bâtie après des vicissitudes, l'abbaye de Montheron, dite Abbaye de Théla dans les actes, donc tout bravement Abbaye du Talent.

Ce qui me paraît magnifique, dans ce terroir, c'est le nombre de questions embrouillées, qui semblent toutes simples au départ, et qui n'ont pas encore trouvé de solution. Ainsi, pour cette abbaye de Montheron. On sait, à un an près, quand elle doit avoir été fondée.

Mais on ne sait pas où...

Je dis cela, me fondant sur l'autorité combien grande de feu M. Maxime Raymond qui avait consacré un énorme volume à cette abbaye. Un beau jour, on la retrouve sur le Talent, mais c'est plus tard. La première abbaye devait être quelque part, mais tout autre part, sur les hauts entre Savigny et le Chalet-à-Gobet. Ce sont les ruisseaux men-

tionnés qui donneraient à penser que c'était entre ici et là.

On en vient naturellement à supposer que la Claie-aux-Moines est un petit souvenir. Mais (ajoutent aussitôt les historiens sérieux) ces moines pourraient aussi être des moines de Lutry.

Quoi qu'il en soit, je dis ces choses avec amour et non avec malice. Plus on erre dans ce Jorat, dans cet arrièrepays de Lausanne, plus on est surpris de « découvrir » un pays trop peu connu. J'avais patrouillé là-dedans durant toute une enfance. Il a cependant fallu que de longs jours passent encore pour que je découvre de véritables mazots à Bioley-Orjulaz, et encore, les aurais-je vus si je ne les avais vus photographiés, eux ou d'autres, dans le travail maintenant oublié quoique capital, du vieux géographe Biermann ?

Je voulais parler plus longuement de Montheron. Est-ce bien nécessaire ? Allez-y plutôt, par un jour d'automne. Vous penserez à ces religieux qui bâtirent là (tout ou presque a disparu, et le site même est changé) des moulins, une maison religieuse, le tout entourant à peu près la placette actuelle, surhaussée je ne sais trop pourquoi. Les moulins doivent avoir survécu à l'abbaye longtemps, puisqu'il y a encore, comme toujours auprès des moulins, une meule hors d'usage et que les habitants d'aujourd'hui fleurissent.

Mais reste le site, et pour qui sait sentir comment les lieux furent aménagés, on devinerait où pouvait être le bief, l'écluse ; cela est vaguement proposé sous le buissonnage.

## RAPPEL

sur un air « méconnu » !



*C'est le joli, joli mois  
Des « Feuilles d'impôts » qui tombent  
Dépouillons-nous, chers Vaudois,  
De ces « Dîmes » qui nous incombent  
Car ce n'est plus... pour les Bernois !*

### “ NOÛTRON COTERD ” deux fois par mois...

**En octobre :** Le lundi 22, de 17 à 19 h., au Buffet de la Gare de Lausanne, 11<sup>e</sup> classe.

**En novembre :** Les lundis 5 et 19.  
Bienvenue à tous les amis du « Nouveau Conteur ».

La Rédaction.